

Vi Burnal

OCTOBRE 2022



BULLETIN COMMUNAL DE BURDINNE

BURDINNE | HANNECHE | OTEPPE | MARNEFFE | LAMONTZEE

Photo : Alex Trimboli

VOTRE ADMINISTRATION

POUR MIEUX VOUS SERVIR, VOTRE ADMINISTRATION VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

Lundi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 <i>Permanence Population jusque 19h00</i>
Mardi :	Nous travaillons à bureaux fermés
Mercredi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Jeudi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

POUR PRENDRE VOS RENDEZ-VOUS :

1 UTILISEZ NOTRE E-GUICHET !

Pour les services population, Etat-civil et urbanisme

2 CONTACTEZ NOS SERVICES

Direction Générale - Mme BOLLY	085/51.97.17	<i>directiongenerale@burdinne.be</i>
Direction Financière - Mme DONJEAN	085/51.97.35	<i>gaetanedonjean@msn.com</i>
Direction Travaux - Mme PINDEVILLE	0479/92.08.71	<i>directiontravaux@burdinne.be</i>
Population / Etat Civil - Etrangers	085/51.97.10	<i>population@burdinne.be</i> <i>etat-civil@burdinne.be</i>
Urbanisme	085/51.97.15	<i>urbanisme@burdinne.be</i>
Taxes - Cimetières	085/51.97.28	<i>finances@burdinne.be</i>
Environnement (mercredi et jeudi)	085/51.97.14	<i>agentconstateur@burdinne.be</i>
Eco-passeur (lundi et mardi)	085/51.97.36	<i>energie@burdinne.be</i>
Communication/Développement Local	085/51.97.18	<i>adl@burdinne.be</i>
Accueil Temps Libre	085/51.97.19	<i>atl@burdinne.be</i>
Sports - Jeunes	085/51.97.16	<i>sports@burdinne.be</i>

POUR VOS DÉMARCHES AUPRÈS DES SERVICES POPULATION ET ÉTAT CIVIL, UTILISEZ NOTRE E-GUICHET !

Facile et rapide, vous pouvez désormais

- **Télécharger gratuitement et presque instantanément vos documents** en utilisant une connexion sécurisée (avec votre carte d'identité ou It's me);
- Introduire votre **demande de changement d'adresse**;
- Faire vos déclarations de **vaccination antipoliomyélitique**
- Demander vos nouveaux **codes pin et puk**;
- ...

SOMMAIRE

- 3 Edito
- 4 Infos
- 6 CPAS
- 8 Environnement
- 9 Zéro Déchet
- 10 Sport
- 11 Acteurs Locaux
- 12 Enfance
- 14 Energie
- 15 Bibliothèque
- 16 Agenda

SUIVEZ L'ACTUALITÉ COMMUNALE



www.burdinne.be



Commune de Burdinne

DE NOUVEAUX MOMENTS DE RENCONTRE

Chers Burdinnoises et Burdinnois,

L'été touche à sa fin, je tenais à vous remercier d'avoir été si nombreux aux différents évènements, notamment à l'Apéro des Burdinnois.



Cette organisation que nous avons voulue sur la place de tous les Burdinnois a été un succès et nous le devons à toutes les associations organisatrices mais aussi, à notre Administration et nos services techniques.

Nous réfléchissons déjà à l'organisation d'un marché de Noël sur cette belle place...

Les occasions de se revoir au cours des prochains mois, seront encore nombreuses : conférences, plantation de bulbe, semaine de l'arbre, soirée zéro déchet ou encore stage pour les enfants.

Je serai heureux de vous rencontrer lors de ces évènements, pour partager avec vous, vous exprimer notre motivation et notre envie de faire progresser notre belle commune afin que vous y viviez les plus heureux possibles.

Je vous rappelle également que chacun d'entre vous est le bienvenu à ma permanence du lundi soir (sur RDV.) ou à un autre moment que nous conviendrons. Privilégions la parole qui est un des moyens de communication les plus constructifs.

Bonne lecture ...

Votre Bourgmestre, Frédéric Bertrand

INFOS POPULATION

DETECTEZ LA PRÉSENCE DE RADON DANS VOTRE HABITATION

Le 15 septembre dernier, une soirée d'informations s'est tenue à l'Administration Communale au sujet du radon.

En effet, vous le saviez peut-être déjà, Burdinne fait partie d'une des communes du sud de la Belgique à être particulièrement concernée par la problématique du radon. C'est pourquoi, le Conseil Communal a contacté l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN), à qui il a demandé d'informer les citoyens sur la problématique et de cartographier de manière plus précise le territoire.

Cependant, pour cartographier il faut tester !

L'agence doit disposer de résultats, et ceux-ci s'obtiennent grâce aux détecteurs radon que les citoyens placeront dans leur habitation pendant les mois d'hiver.

La volonté est de pouvoir attirer l'attention de citoyens habitants dans des quartiers particulièrement concernés. Par la suite, des mesures simples et efficaces pourront ainsi leur être proposées afin d'écartier, autant que faire se peut, la menace insidieuse de ce gaz.

Pour ceux qui désirent participer à l'opération, des détecteurs sont disponibles auprès de l'Administration communale.

Une fois reçu, il devra être placé au rez-de-chaussée, dans la pièce la plus fréquentée de la maison, et ce pendant trois mois.

Après cette période de trois mois, les détecteurs devront être redéposés à l'Administration qui les soumettra à l'AFCN pour analyses.

Le coût des détecteurs et des analyses seront entièrement pris en charge par la commune.

Le support de la présentation du 15 septembre est disponible sur notre site internet (www.burdinne.be).



VOUS SOUHAITEZ MESURER VOTRE HABITATION ?

Prenez rendez-vous auprès de l'Administration Communale afin de venir chercher votre détecteur.
Les détecteurs doivent être placés pour la fin octobre au plus tard.

085/51.97.10 - info@burdinne.be

INFOS POPULATION

BIBLIOTHECA

LES ARCHIVES SONT CONTINUUELLEMENT MISES À JOUR

Il y a quelques mois, nous vous dévoilions le site Bibliotheca bibliotheca.burdinne.be

Saviez-vous que cette bibliothèque virtuelle ne cesse d'évoluer ?

En effet, Jean-Pierre Boland continue d'alimenter le site avec de nouveaux documents.



Depuis son lancement, ce ne sont pas moins de 300 documents supplémentaires qui sont venus se rajouter aux 1300 pièces de départ. Parmi les éléments ajoutés, vous retrouverez des photos de machines agricoles, des clichés familiaux, des informations sur la fanfare "La Fraternelle Burdinnoise" et le groupe théâtral "La Gaieté burdinnoise", d'anciennes cartes postales et des registres d'actes d'Etat Civil.

*Vous possédez des archives ? Vous souhaitez les partager avec les burdinnois ?
N'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Pierre Boland -
jpboland2@gmail.com*

ÉTÉ SOLIDAIRE 2022 – LES JEUNES AU RENDEZ-VOUS

Cet été, 7 jeunes ont participé à l'opération « Été solidaire ». Cette action s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans et a pour but de valoriser, améliorer et embellir la commune ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté.

Les jeunes engagés sont âgés de 15 à 21 ans et représentent les différents villages de l'entité.

Ils ont travaillé durant deux semaines, tant chez les habitants que dans le domaine public. Parmi les tâches effectuées :

- Réalisation de travaux divers chez des personnes isolées, âgées ou à mobilité réduite : désherbage, jardinage, rangement, etc. Une belle occasion de rendre service tout en partageant de chouettes moments ensemble.
- Participation à l'entretien de la plaine de jeux de Burdinne et des différents cimetières de la commune.

Merci à eux pour leur implication !

FÊTE DE L'ARBRE – RENDEZ-VOUS LE 27 NOVEMBRE

Cette année, à l'occasion de la semaine de l'Arbre, nous avons décidé de vous proposer une journée remplie d'activités.

Rendez-vous le 27 novembre de 13h00 à 17h00 aux Crénées, dans les campagnes d'Oteppe.

Au programme : distribution de plants, plantation d'un nouveau bosquet, exposition du Parc Naturel, animation pour les enfants, mycologie.



Plus d'informations suivront très bientôt

[085/51.97.10](tel:085519710) - info@burdinne.be

VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE EST TROP ÉLEVÉE ? BÉNÉFICIEZ DU TARIF SOCIAL AVEC L'INTERVENTION MAJORÉE

Le tarif social correspond à un tarif avantageux pour l'électricité et/ou le gaz naturel. Il est identique dans toute la Belgique, quel que soit le fournisseur d'énergie ou le gestionnaire de réseau.

Le tarif social est une mesure destinée à aider les personnes ou les ménages qui appartiennent à certaines catégories d'ayants droit à payer leur facture d'électricité et/ou de gaz naturel.

Les personnes bénéficiant de l'intervention majorée (statut BIM) bénéficient automatiquement (ou temporairement jusqu'au 31 décembre 2022) du tarif social pour l'électricité et le gaz naturel. Le SPF Economie se charge de communiquer une fois par trimestre les clients bénéficiant du tarif préférentiel au fournisseur d'énergie.

QU'EST-CE QUE LE STATUT BIM ?

Le statut BIM (Bénéficiaire d'Intervention Majorée) octroie la possibilité à certaines personnes de bénéficier d'un remboursement plus important en matière de soins médicaux, mais aussi à d'autres avantages comme le tarif social.

COMMENT DEVENIR BÉNÉFICIAIRE DU STATUT BIM ?

Vous bénéficiez d'une allocation sociale (RIS, GRAPPA, allocation handicapé) ? Vous avez droit à l'intervention majorée automatiquement aucune démarche n'est à entamer par la personne.

Si vous ne bénéficiez pas automatiquement du statut BIM, vous pouvez introduire une demande auprès de votre mutualité. Une personne qui désire être reconnue BIM sur la base de ses revenus doit prouver que ses revenus ne dépassent pas les plafonds maximums autorisés.

Deux cas sont possibles :

Vous êtes dans une situation particulière (veuve, invalide, pensionné, handicapé, chômeur depuis au moins 1 an...). Plafond annuel pour les revenus actuels (au 01/08/2022) :

- Revenus actuels du demandeur : 23.680,87 €
- Majoration par personne à charge : 4.383,98 €

Autres situations que celles prévues dans le point ci-dessus. Plafond annuel pour les revenus de l'année précédente (demande en 2022) :

- Revenus de l'année précédente du demandeur : 20.292,59€
- Majoration par personne à charge : 3.756,71€

Informations et Contact - CPAS
cpas@burdinne.be ou 085/51.97.30



FOND SOCIAL MAZOUT - NOUVELLES MESURES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JUILLET 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022

Première modification :

Augmentation du nombre maximal de litres pouvant donner droit à une allocation de chauffage par ménage et par période de chauffe.

Ce maximum passe de 1500 à 2000 litres.

Deuxième modification :

Augmentation du seuil maximal de l'allocation pour des livraisons en vrac qui passe de 20 à 36 centimes par litre.

Troisième modification :

Concerne l'allocation forfaitaire : pour tout achat à la pompe entre le 1er juillet et le 31 décembre 2022 l'allocation forfaitaire est de **456€**.

Attention : Ces modifications sont appliquées uniquement pour des livraisons entre le 1er juillet 2022 et le 31 décembre 2022



LE CPAS RECHERCHE UNE MAISON POUR ACHAT

Dans le cadre de ses diverses missions sociales, le CPAS envisage l'acquisition d'une maison d'habitation sur le territoire de la commune de Burdinne.

Ce logement recherché doit répondre à certains critères et disposer d'au moins 4 chambres ou avoir l'espace nécessaire à l'aménagement d'au moins 4 chambres.

Le budget actuel pour cet achat est plafonné à 300.000 €.

Si vous avez l'intention de vendre ou si vous avez connaissance qu'un proche envisage de vendre et si cette vente concerne une habitation pouvant rencontrer le désidératas du CPAS de Burdinne, n'hésitez pas à nous contacter (m.bulon.cpas@burdinne.be).

*Informations et Contact - CPAS
cpas@burdinne.be ou 085/51.97.30*

ENVIRONNEMENT



OPÉRATION MARATHON PROPRETÉ 2022

En collaboration avec Be-Wapp, Burdinne participe au Marathon de la Propreté 2022. Du 17 au 21 octobre, notre agent constateur renforcera ses contrôles propreté.

Le "Marathon de la Propreté" est une opération proposée aux acteurs de la répression. Il a pour objectif d'intensifier les contrôles en matière d'abandon de déchets afin de sensibiliser les citoyens et d'éduquer les plus jeunes.

Durant cette période, plusieurs actions seront menées par notre agent constateur notamment la distribution de matériel lors de manifestation communale. Nous mettrons à votre disposition, des cendriers portables, des poubelles de voiture ainsi que des distributeurs de sacs à crottes. Le matériel distribué aura pour objectif d'inciter au respect de la propreté publique.

ET SI VOUS DEVENIEZ AMBASSADEUR PROPRETÉ ?

Vous souhaitez voir votre village propre tout au long de l'année ? Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, rejoignez les Ambassadeurs de la Propreté ! Burdinne compte déjà une dizaine d'ambassadeurs aujourd'hui.

Pour devenir Ambassadeur de la Propreté, rien de plus simple :

il suffit de vous inscrire sur le site www.bewapp.be, seul ou en équipe et de choisir sur la carte, les zones que vous souhaitez entretenir.



Vous ne souhaitez pas passer par Be-Wapp ? Prenez contact avec notre agent constateur et signez la charte propreté de notre commune. En tant qu'ambassadeur, recevez gratuitement votre matériel afin de passer à l'action : un gilet fluo, une paire de gants, un brassard, des sacs poubelles (blancs-transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC), une pince de ramassage ainsi qu'un guide.



OBJECTIF PROPRETÉ DANS LES ABRIBUS

Les abribus sont souvent des lieux problématiques en matière de propreté publique. C'est pourquoi, en collaboration avec Be-Wapp et le TEC, nous mènerons une campagne de sensibilisation auprès des usagers, afin de les inciter à utiliser les poubelles mises à disposition.

Cette campagne sera mise en place dans les abribus situés rue de Wasseiges et rue de la Burdinale.

Informations et Contact - Laury Cusich, agent constateur
agentconstatateur@burdinne.be ou 0471/24.24.54

ZÉRO DECHET

VILLAGE CITOYEN - EN ROUTE VERS LE ZÉRO DECHET

Début septembre, nous organisons un événement autour du Zéro Déchet. Profitant de la venue du Repair Café Mobile d'Intradel, nous avons également proposé des stands de démonstrations et des ateliers de confection. Vélo smoothies, glanage, langes lavables, vannerie, tourneur sur bois ou encore grainothèque, un seul mot d'ordre : la découverte !

Enfin, pour le plus grand bonheur des petits, un atelier de décoration d'une boîte à livres, et de customisation de gourdes était également prévus.



UNE RENTRÉE PLEINE DE BONNES RÉOLUTIONS À MARNEFFE

Après un petit déjeuner zéro déchet pour fêter le début de cette nouvelle année scolaire. L'école primaire et maternelle de Marneffe ont profité de la réunion de rentrée pour remettre le Zéro Déchet à l'ordre du jour.

Après avoir présenté la démarche Zéro Déchet et leur charte respective, le temps était à l'échange avec les parents d'élèves : idées, suggestions et autres afin de permettre à la démarche zéro déchet de trouver encore un peu plus sa place à l'école.

"ZÉRO DÉCHET, JE ME LANCE !" SOIRÉE D'INFORMATIONS - JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, nous organisons une soirée d'informations autour des habitudes Zéro Déchet. Celle-ci sera animée par Jenny de Pura Vida.

Au programme : trucs et astuces pour adopter le zéro déchet à la maison. Nous profiterons de cette soirée pour lancer le défi famille Zéro Déchet 2023.

On vous explique tout ce jour-là !

Rendez-vous le jeudi 24 novembre à 20h00 à l'école primaire de Marneffe.



*Informations et contact : Marine Hiclet, référente Zéro Déchet
adl@burdinne.be - 085/51.97.18*

SPORT

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES DE L'ÉTÉ

Cet été, notre service sport a proposé plusieurs activités pour les jeunes burdinnois. Un programme allant de l'accrobranche au tir à l'arc en passant par le Mémorial Van Damme.



TOUS À LA FÊTE DU VÉLO !

Outre les nombreuses balades à vélos prévues sur les 4 communes du territoire du GAL, les burdinnois participant à la fête du vélo ont également pu découvrir les vélos comiques de Calidipôle, le vélo smoothie ainsi que les informations sur les équipements obligatoires lorsqu'on adopte la mobilité douce.

DÉCOUVERTE DU CS BURDINNOIS

Récemment récompensé par le mérite sportif, nous avons rencontré Sylvain Noël trésorier et joueur de l'équipe réserve.

C'est en 2015 que le CS Burdinnois est relancé avec un nouveau comité.

Ce nouveau comité mis en place et les finances assainies, il était maintenant temps pour le club de mettre le cap sur les réussites sportives. Direction la P3 pour ensuite atteindre la P2.

A côté de cela, le club multiplie également les rendez-vous avec les citoyens au bord du terrain mais aussi lors des différents évènements : souper aux moules, takeaway, marché de Noël et plus récemment l'Apéro des Burdinnois.

Après de nombreuses réussites, le comité souhaiterait relancer les équipes jeunes. L'idée serait de commencer avec les U6 ou U7.



Retrouvez les équipes du CS Burdinnois au bord du terrain : les mardis et jeudis pour les entraînements et le dimanche pour les matchs.

Rendez-vous le 12 novembre prochain pour leur célèbre souper aux moules.

Le CS Burdinnois recherche de nouveaux bénévoles.

Intéressé ? Prenez contact avec Sylvain Noël - 0498/37.44.97

ACTEURS LOCAUX

Vous êtes un acteur local?
Vous avez besoin d'aide ou
de conseils ?
Hiclet Marine
Responsable développement local
085/51.97.18 ou adl@burdinne.be



AU PLAISIR DU GOÛT

Boulangerie, Pâtisserie et produits locaux

Après avoir travaillé pendant plus de 20 ans en boulangerie, pâtisserie dans le Brabant Wallon, Arlette Brichard réalise son rêve, et ouvre sa propre boulangerie à Marneffe en juillet 2018.

Arlette propose les pains et pâtisseries de la boulangerie Winters à Antheit. Spéculoos, biscuits et autres gâteaux sont préparés par ses soins et cuits sur place.

Retrouvez également les produits des artisans aux alentours : miel, glaces, chocolat, etc.

Pour info, Madame Brichard recherche un ou une apprentie. N'hésitez pas à la contacter.

La Boulangerie est ouverte du mardi au dimanche.

rue Joseph Wauters, 2 - 4210 Marneffe | 0473/84.51.00 | arlettebrichard@gmail.com



www.auplaisirdugout.be



Au plaisir du goût

BOUCHERIE BERTRAND

Boucherie, charcuterie, traiteur et petite épicerie

Il y a quelques semaines, la boucherie fêtait ses 28 ans d'ouverture.. Après avoir commencé l'aventure seul, Christian Bertrand a vite été rejoint par Véronique, son épouse.

Christian Bertrand propose des produits de boucherie mais aussi de la charcuterie. Il est d'ailleurs médaillé d'or pour son boudin blanc au concours Boudin Wall. Pour vos évènements, il est également possible de faire appel à la boucherie pour un service traiteur.

Pour combler le manque de magasin de proximité dans le village, Monsieur Bertrand propose également une partie boulangerie, quelques produits d'épicerie ainsi que des fruits et légumes.

La boucherie est ouverte lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

rue de Huy, 2 - 4210 Burdinne | 085/71.23.11 | bertrandlemans2208@gmail.com



www.christianbertrand.be



Boucherie Bertrand



UN NOUVEAU CCE POUR UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS

Pour le lancement de cette nouvelle année, les nouveaux conseillers du Conseil Communal des Enfants ont prêté serment lors du Conseil communal du 29 septembre. Contrairement à l'an dernier où les élections avaient élu l'entièreté d'un CCE, ce sont quatre nouveaux conseillers qui rejoignent le CCE à l'issue des élections de juin 2022 afin de remplacer les enfants de sixième partis vers les études secondaires. La prestation de serment faite lors de cette soirée, représente un engagement pour un mandat de deux ans en tant que Conseiller au Conseil Communal des Enfants.



Pour commencer l'année, le CCE de Burdinne travaillera sur un projet autour du Zéro Déchet en collaboration avec le CJE (Conseil des Jeunes pour l'Environnement) de Braives et le Village du Saule. Pour ce projet, quatre rencontres sont prévues dont deux à Burdinne et deux à Braives.

« TrèsSaule&Liens#2- Œuvres en osier dans l'espace public afin de sensibiliser aux déchets sauvages »

Le projet va permettre à nos jeunes de se rassembler autour d'activités coopératives, ludiques et artistiques sur le tressage du saule. Accompagnés d'un vannier et de leurs animatrices jeunesse, nos conseillers pourront définir la carte d'identité de la matière première locale, indispensable au vannier, qu'est le saule*. Ils vont également renouer avec les techniques et les savoir-faire ancestraux en s'appropriant les gestes du vannier que les jeunes de Braives ont déjà pu « apprivoiser » lors du TrèsSaule&Liens précédent.

Au cours des rencontres, ils vont développer ensemble leur créativité en utilisant l'osier* mais également d'autres matériaux comme les déchets ramassés lors d'un premier nettoyage, le lierre et la laine. Les œuvres qu'ils auront réalisées seront installées dans l'espace public d'ici début 2023 dans des lieux de la commune (encore à définir) afin de sensibiliser la population sur les dégâts occasionnés par « les déchets sauvages ». En effet, lors du prochain grand nettoyage de printemps, les œuvres seront destinées à recevoir les déchets ramassés lors de la journée. Chaque réalisation sera accompagnée d'un panneau explicatif.

Un projet de grande envergure qui permettra à nos jeunes conseillers d'apprendre à travailler ensemble, à connaître les caractéristiques du saule et à réaliser des œuvres collectives afin de sensibiliser la population à une problématique environnementale.

*Saule : Symbole de la commune de Braives, arbre spécifique des milieux humides

*Osier : jeunes pousses de saules souples obtenues par une coupe annuelle hivernale

Informations et contact : Delphine Hamende, animatrice CCE
atl@burdinne.be - 085/51.97.19

UNE PLUS GRANDE OFFRE DE STAGES !



Suite à la réforme des rythmes scolaires annuels entrée en vigueur et après avoir recueilli l'avis des parents, le collège a décidé de proposer de nouveaux stages communaux. Ceux-ci se dérouleront lors de la première semaine du congé d'automne et du congé de détente. L'organisation sera quelque peu différente, ils seront organisés avec un partenaire et la priorité sera donnée aux enfants de 2,5 à 6 ans.

Les stages communaux au format « habituel » sont maintenus. Les prochains se dérouleront pendant le congé d'hiver et couvriront les deux semaines de congé, du 26 au 30 décembre et du 2 au 6 janvier à l'école Communale de Marneffe.

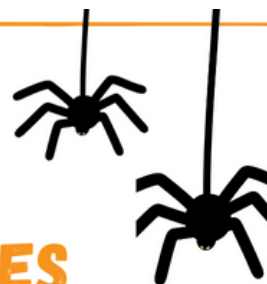
NOUVEAU !



STAGE D'AUTOMNE DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022

HALLOWEEN ET SES SURPRISES

Stage organisé en collaboration avec l'ASBL du Patro Notre Dame de Burdinne
et réservé aux enfants de 2.5 à 12 ans



1 INFOS PRATIQUES

- Le stage se déroule à la salle du Patro, rue Onu à la Fontaine, 9 - 4210 Burdinne
- Les activités se déroulent de 9h30 à 16h00 (un accueil est prévu à partir de 7h30 et jusque 18h00) ;
- Votre enfant doit être propre (pas de linge) ;
- Les collations, le repas du midi et la gourde sont prévus par vos soins.

2 TARIFS

- Votre enfant est domicilié à Burdinne ou fréquente une école de la commune :
 - 40€ pour le 1er enfant
 - 35€ pour le 2ème enfant
 - 30€ pour le 3ème enfant
- Votre enfant n'est pas domicilié à Burdinne et ne fréquente pas une école de la commune
 - 60€ pour le 1er enfant
 - 50€ pour le 2ème enfant
 - 40€ pour le 3ème enfant



Service ATL de la commune de Burdinne - Delphine HAMENDE
atl@burdinne.be - 085/51.97.19



Informations et contact : Delphine Hamende, service ATL
atl@burdinne.be - 085/51.97.19

ENERGIE

PRIME TEMPORAIRE DE LA REGION WALLONNE

Vous souhaitez installer, remplacer ou avez installé / remplacé votre système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire ?

La Wallonie vous propose une aide financière sous forme de prime.

Pour bénéficier des primes, la facture finale de vos travaux doit être datée entre le 1er février 2022 et le 30 juin 2023 inclus et la demande doit être introduite dans les 4 mois de la facture.

Le montant des primes sera adapté selon votre catégorie de revenus, selon la composition de votre ménage, selon les travaux que vous souhaitez faire et leur contribution à l'amélioration de la performance énergétique de votre habitation.



PRIME TOITURE ET TRAVAUX DE MOINS DE 3000€

Vous souhaitez rénover votre toiture ?

Votre logement a besoin de rénovations légères ? (sol, écoulement des eaux pluviales, ventilation,...)

Vous souhaitez entreprendre des travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre logement ?

La prime toiture et travaux de moins de 3.000 € est faite pour vous ! Elle vous permettra de procéder à la rénovation complète de votre toiture ou de faire réaliser de petits travaux.

La facture finale doit être datée à partir du le 1er mai 2022 et vous pourrez rentrer votre demande dès le 1er septembre 2022.

CONFÉRENCE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

Votre Administration Communale vous propose une soirée d'informations sur l'énergie et le climat. L'occasion de découvrir les solutions de refroidissement, les communautés d'énergie et les économies d'énergie.

La conférence sera animée par M. Dominique KÖTTGEN, spécialiste du froid industriel et commercial chez VMA Liège.



Rendez-vous le lundi 7 novembre à 20h00
Attention les places sont limitées, inscriptions obligatoires

*Infos et contact : Sophie Bourguignon, Eco-passeuse
energie@burdinne.be - 085/51.97.36*

BIBLIOTHÈQUE

UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

La bibliothèque, c'est un lieu magique près de chez vous qui vous propose des romans, des encyclopédies, des albums, des bandes dessinées, des livres de cuisine, des guides de voyage, des livres audio, des livres en grands caractères, des ouvrages en langues étrangères et bien d'autres choses encore...



DES SERVICES ET ANIMATIONS POUR TOUS

- **Ma biblio - Portail des bibliothèques publiques en province de Liège**

Catalogue en ligne – ressources numériques (e-books, cours en ligne, tutos, ...) et bien d'autres services en ligne !

- **Liseuse électronique**

Prêt gratuit d'une liseuse électronique. livres libres de droits, mais aussi nouveautés. Prêt consenti pour une durée d'un mois. Caution demandée : 40€

- **Lirtuel**

Plateforme de prêt numérique des bibliothèques publiques de Wallonie et de Bruxelles - www.lirtuel.be



L'HEURE DU CONTE

Tous les premiers mercredis du mois (hors vacances scolaires) de 14h à 14h45, Céline vous racontera ses belles histoires.

Animation libre et gratuite pour les enfants à partir de 3 ans

Les mercredis 07/09 – 05/10 – 09/11 – 30/11 de 14h00 à 15h30

GRAINOTHÈQUE

Troc de plantes, venez échanger vos graines et/ou plantes.

Samedi 15/10 de 11h à 12h30.



INFOS PRATIQUES

Inscription annuelle gratuite pour les moins de 18 ans et 8€ à partir de 18 ans.

Prêt gratuit d'une durée d'un mois.

Catalogue en ligne : mabibli.be

Heures d'ouverture :

Mardi de 16h00 à 18h00, mercredi de 13h30 à 15h30 et samedi de 11h00 à 12h30

Pour plus d'informations, retrouvez la Bilbiothèque sur Facebook : Bilbiothèque burdinne

AGENDA

DÉCOUVREZ L'AGENDA POUR LES PROCHAINS MOIS.

(N'hésitez pas à le découper et le conserver sur votre frigo pour ne manquer aucun évènement)

OCTOBRE

- 16 octobre - Four à pain d'Oteppe, organisé par Braives-Burdinne en transition
- 19 octobre et 26 octobre - Plantation de bulbes en compagnie du service travaux
- 24 octobre au 28 octobre - Stage d'automne *organisés par l'Accueil Temps Libre*

NOVEMBRE

- 4 novembre - Marché du terroir, organisé par le Parc Naturel
- 7 novembre - Conférence débat sur l'énergie
- 20 novembre - Four à pain d'Oteppe, organisé par Braives-Burdinne en transition
- 24 novembre - Conférence sur le zéro déchet, lancement du défi famille
- 27 novembre - Semaine de l'Arbre

SERVICES COMMUNAUX

CPAS

cpas@burdinne.be - 085/51.97.30

POLICE

019/65.95.00 - uniquement sur rendez-vous

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Marie DEGROOT

ale@burdinne.be - 085/51.97.12

Permanence le vendredi de 9h à 12h00 -

Vendredi après-midi sur rendez-vous

